

# Formation de généraliste en assurances sociales



Par François Wagner,  
expert fédéral en assurances  
sociales

# LA FORMATION

Pour saisir les enjeux du système social suisse, nous vous proposons une formation en ligne qui associe théorie, pratique et travail individuel. Ainsi, vous pourrez vous familiariser avec le sujet de manière efficace et conviviale.

À l'issue de la formation, vous aurez à passer un examen basé sur un cas pratique. Sa réussite permet l'obtention d'un certificat de Généraliste en assurances sociales.

## THÈMES ABORDÉS

1. La partie générale du droit des assurances sociales (LPGA)
2. L'assurance-vieillesse et survivants (LAVS)
3. L'assurance-invalidité (LAI)
4. La prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP)
5. L'assurance perte de gains en cas de service ou maternité (APG)
6. L'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI)
7. L'assurance-accidents (LAA)
8. Les allocations familiales (ALFA)
9. Les prestations complémentaires (PC)

*[Voir le programme détaillé à la page suivante.](#)*

# PROGRAMME

1. LPGA  
Les notions  
L'opposition  
La coordination
2. AVS  
L'assurance  
La cotisation  
Les prestations
3. AI  
La détection et l'intervention précoce  
Les mesures  
Les rentes
4. LPP  
L'accès à la prévoyance et le règlement  
Les prestations  
L'accès à la propriété
5. APG  
Le cercle des assurés  
Les prestations en cas de service  
La maternité et la paternité
6. LACI  
Les conditions de l'assurance-chômage  
Les indemnités et jours d'attente  
Les autres prestations de l'assurance-chômage
7. LAA  
La notion de l'accident  
Les prestations  
Les survivants
8. ALFA  
Le droit aux allocations familiales  
Les différentes allocations  
Le concours de droit
9. PC  
Le cercle des bénéficiaires  
Les besoins vitaux  
Le calcul de la prestation

# INFOS PRATIQUES

**LIEU** À distance sur Zoom

*Pour suivre le cours dans de bonnes conditions, un ordinateur, une connexion internet stable, un micro et une webcam sont nécessaires.*

**DURÉE** 5 journées **ou** 10 soirées réparties sur 3 mois (soit 40 périodes de 45 à 50 minutes)

## HORAIRES

- Journée : 8h30 – 16h30\* \* *Pauses incluses*
- Soirée : 18h – 21h\*

**PUBLIC** Toute personne travaillant dans le domaine des ressources humaines, la location de services ou en lien avec les assurances sociales dans le cadre de son activité professionnelle

**PRIX** CHF 1'850.–

## CE MONTANT INCLUT

- Un support de cours papier
- L'accès à la plateforme de formation
- Des vidéos explicatives, exercices et corrigés sur chaque thème
- Un cas pratique de fin de formation

Le versement devra être effectué au plus tard 15 jours avant le premier cours de la session.

Nous vous rendons attentifs au fait que votre inscription sera considérée comme finalisée à partir du moment où les frais d'écolage auront été perçus.

# L'INTERVENANT



## FRANÇOIS WAGNER

Expert fédéral  
en assurances sociales

François Wagner conseille depuis plus de 20 ans les assurés déroutés par la complexité du système social suisse.

Également auteur de nombreux ouvrages dans le domaine des assurances sociales, il intervient comme chargé de cours dans

le cadre de différentes formations, dont le brevet fédéral de spécialiste en ressources humaines.

François Wagner officie en outre comme expert dans le cadre du brevet fédéral de spécialiste en gestion de personnel et le brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales.

---

**Future Consulting Service sàrl**  
Conseil et formation en assurances sociales

Future Consulting Service sàrl  
La Haute-Route 45a  
2502 Bienne

032 322 20 94  
[info@fcs.sarl](mailto:info@fcs.sarl)  
[www.fcs.sarl](http://www.fcs.sarl)